

Trois espèces de poissons ont été inventoriées sur le cours d'eau (Truite fario, Truite arc-en-ciel et hybride). Ces individus sont issus d'alevinage et ne forment pas de populations fonctionnelles (p.125 EIE). Un dispositif de dévalaison est prévu par le pétitionnaire (p.34 EIE).

Le fonctionnement de la microcentrale entraînera la mise en débit réservé du TCC une très grande partie de l'année, voire toute l'année. En basses eaux, quand la centrale ne sera pas exploitée, le débit pourra être inférieur. Les **impacts sur l'hydrologie** du cours d'eau sont donc très forts. Il est indiqué, p.178 de l'EIE, que « *La réduction de débit sur le tronçon court-circuité risque également d'altérer la morphologie et la dynamique du torrent, et par conséquent la biodiversité associée risque d'être impactée, notamment la faune aquatique, la végétation de berge et éventuellement les stations de Saule glauque (espèce floristique protégée) situées aux abords, sur la rive gauche.* ».

Des mesures de suivis des débits et de la qualité physico-chimique et biologique du torrent sont prévues par le pétitionnaire (p.275 EIE) pour toute la durée du projet avec un pas de temps de 10 ans (p.37 de la réponse à l'avis de la MRAE). La microcentrale sera également équipée d'une station de mesure des débits en continu. Il est envisagé au besoin d'augmenter le débit réservé mais **selon quelles conditions et modalités ?**

Par ailleurs, bien que le transport sédimentaire soit indiqué comme faible sur ce secteur, il n'est pas étudié **l'impact des chasses** sur les populations d'invertébrés et poissons (colmatage des branchies et des habitats).

Milieux terrestres

Espaces naturels remarquables

Le projet se situe au sein des **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) **de type 1** « Alpage du Mont Bréquin » et de la **ZNIEFF de type 2** « Massif de la Vanoise » (p.101 EIE). La ZNIEFF 1 est également identifiée comme **réservoir de biodiversité** dans le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, p.151 EIE).

Habitats naturels et zones humides

La zone d'étude comprend une **zone humide identifiée à l'inventaire départemental** (Plan Py, surface de 9 000m²) ainsi que 2 autres à proximité immédiate à l'amont (p.103 EIE).

Les habitats naturels présentent un enjeu fort sur le site du projet (p.107 EIE). On recense sur la zone d'étude :

- 5 habitats de **zones humides** dont **trois habitats d'intérêt communautaire** (bas-marais alcalins à *Carex nigra*, bas-marais subcontinentaux à *Carex davalliana*, broussailles alpidiques à saules bas x Landes alpidiques acidophiles à Rhododendron -) relevant d'un fort enjeu de conservation à l'échelle de l'Union Européenne ;

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE

Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement
26 passage Sébastien Charléty, 73000 Chambéry
Tél : 04 79 85 20 03 - savoie@fne-aura.org - www.fne-aura.org/savoie

